

Stratégie pour la prospérité et la croissance du Nord de l'Ontario

2025 à 2030



Agence fédérale de développement
économique pour le Nord de l'Ontario

Federal Economic Development
Agency for Northern Ontario

Canada

Cette publication est également accessible en ligne sur le [site Web de FedNor](#).

Pour obtenir un exemplaire de cette publication ou un format substitut (braille, gros caractères, etc.), veuillez communiquer avec :

Unité des communications de FedNor

Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario

19, rue Lisgar, bureau 307

Sudbury (Ontario) P3E 3L4

Canada

Téléphone (sans frais au Canada) : 1-877-333-6673

ATS (pour les personnes malentendantes) : 1-866-694-8389

Heures de bureau : De 8 h 30 à 17 h (heure de l'Est)

Courriel : media@fednor.gc.ca

Autorisation de reproduction

À moins d'indications contraires, l'information contenue dans cette publication peut être reproduite, en tout ou en partie et par quelque moyen que ce soit, sans frais et sans autre permission de l'Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario, pourvu qu'une diligence raisonnable soit exercée afin d'assurer l'exactitude de l'information reproduite, que l'Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario soit mentionnée comme organisme source et que la reproduction ne soit présentée ni comme une version officielle ni comme une copie ayant été faite en collaboration avec l'Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario ou avec son consentement.

Pour obtenir l'autorisation de reproduire l'information contenue dans la présente publication dans un but commercial, veuillez communiquer avec l'Unité des communications de FedNor, aux coordonnées ci-dessus.

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par la ministre de l'Emploi et des Familles et ministre responsable de l'Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario.

N° de catalogue lu91-4/30-1-2025F-PDF

ISBN 978-0-660-77643-9

Also available in English under the title Prosperity and Growth Strategy for Northern Ontario 2025-2030.



Table des matières

Contexte.....	4
Contexte actuel.....	5
Aperçu.....	6
Mesures prioritaires	9
Renforcer le Nord de l'Ontario	9
Accroître la capacité de développement économique.....	9
Soutenir le développement des infrastructures essentielles.....	10
Renforcer la main-d'œuvre.....	13
Développer les entreprises et les marchés.....	15
Améliorer l'état de préparation à l'investissement et réduire les obstacles au commerce	15
Améliorer l'accès aux services de financement et d'orientation et aux services aux entreprises.....	16
Développer les secteurs prioritaires et émergents.....	17
Favoriser l'innovation pour stimuler la productivité.....	20
Encourager les nouvelles idées et la collaboration.....	20
Stimuler l'innovation dans les régions rurales et nordiques	22
Promouvoir l'adoption des technologies	23
Mise en œuvre de 2025 à 2030	24



Contexte

La Stratégie pour la prospérité et la croissance du Nord de l'Ontario (SPCNO) est dirigée par l'Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario (FedNor) et reflète une approche pangouvernementale visant à favoriser un développement économique solide dans la région. La SPCNO souligne l'importance d'adopter des solutions fondées sur le lieu pour répondre aux besoins et aux défis particuliers que rencontrent les résidents, les collectivités et les entreprises du Nord de l'Ontario.

Depuis son lancement en 2018, la SPCNO a aidé à stimuler les investissements fédéraux dans la région et à accélérer le développement économique. Les changements qui ont marqué le paysage économique au cours des cinq dernières années ouvrent clairement la voie à un renouveau et à une transformation. En 2024-2025, FedNor a entrepris d'actualiser la Stratégie afin d'établir une nouvelle orientation ambitieuse axée sur l'optimisation du potentiel économique de la région.

Au début de 2024, FedNor a publié un [rapport d'étape](#) détaillant les efforts déployés jusqu'à présent et les réalisations notables à l'égard de divers indicateurs économiques. Ce rapport a également permis de cerner les défis actuels et les domaines qui nécessitent une attention particulière et une mobilisation accrue du public.

De juillet à octobre 2024, FedNor a mobilisé plus de 300 intervenants dans le cadre de 22 tables rondes et reçu 22 mémoires écrits. Les participants ont examiné les progrès réalisés, recensé les lacunes et les occasions à l'échelle régionale, et discuté des priorités et des mesures à prendre à l'avenir d'un point de vue local. À l'issue des séances, FedNor a mené une enquête de validation afin de confirmer ce qui avait été entendu lors des discussions et de hiérarchiser davantage les domaines d'intervention établis. Ce travail a permis de produire le rapport intitulé « [Ce que nous avons entendu](#) ».

À la lumière des commentaires reçus tout au long du processus de mobilisation, les priorités de la SPCNO ont été revues pour tenir compte des réalités actuelles, répondre aux défis régionaux et tirer parti des possibilités économiques. L'objectif ultime de l'actualisation est de veiller à ce que la SPCNO demeure pertinente et continue de répondre aux besoins des entreprises et des collectivités du Nord de l'Ontario, tout en renforçant le rôle de la région au sein de l'économie globale du Canada et en favorisant une nouvelle ère de développement économique.

FedNor tient à remercier tous les participants pour leur temps, leurs connaissances et leur dévouement au cours de la dernière année. Grâce à ces efforts concertés, nous sommes heureux de vous présenter la nouvelle Stratégie pour la prospérité et la croissance du Nord de l'Ontario de 2025 à 2030.



Contexte actuel

Le Nord de l'Ontario couvre 90 % du territoire de la province et représente 6 % de sa population¹. La région compte 856 193 habitants, dont plus de la moitié réside dans ses cinq plus grands centres². Le reste de la population vit dans de petites collectivités dispersées dans toute la région, plus de 80 % d'entre elles comptant moins de 2 000 habitants.³

Le Nord de l'Ontario compte 150 municipalités et 106 Premières Nations.^{4,5} Sur ces collectivités, 28 ne sont pas reliées, ce qui signifie qu'elles ne sont accessibles que par avion ou en combinant le transport aérien et d'autres modes de transport, comme les routes d'hiver, lorsque les conditions le permettent. Presque toutes les collectivités desservies par avion (27 sur 28) sont des communautés autochtones, et la majorité d'entre elles sont situées dans la région du Nord-Ouest. Le Nord de l'Ontario compte une population autochtone plus importante (17 %) que la moyenne provinciale (3 %) et nationale (5 %). Dans le Nord de l'Ontario, 69 % des Autochtones sont des membres des Premières Nations, 29 % sont des Métis et moins de 1 % sont des Inuit.

Le Nord de l'Ontario compte également 23 communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM)^{6,7,8,9}, dans lesquelles vivent 92 500 francophones.^{10,11,12} En 2021, les francophones représentaient 15 % de la population du Nord de l'Ontario, comparativement à 4 % en Ontario et à 4 % au Canada (à l'extérieur du Québec), et ils étaient principalement regroupés dans la région du Nord-Est. Cependant, les CLOSM ont également dû faire face à un exode important. La population francophone de la région a diminué de 5,6 % entre 2016 et 2021, alors que la population totale a augmenté de 1,9 %.

La croissance économique dans le Nord de l'Ontario a toujours été plus lente que dans le reste de la province et du Canada. En 2024, le produit intérieur brut (PIB) du Nord de l'Ontario était estimé à 34,6 milliards de dollars, soit environ 4 % du PIB total de l'Ontario, alors que la région représente 6 % de la population de la province.^{13,14,15} Le secteur le plus important était celui des mines, qui représentait 15 % du PIB réel de la région.

En raison d'une économie principalement axée sur les secteurs primaires comme l'exploitation minière et forestière, la croissance économique de la région est particulièrement vulnérable aux cycles économiques mondiaux. Les distances importantes entre les collectivités entraînent des coûts élevés pour les entreprises; les coûts liés au développement des infrastructures, notamment le logement, l'accès à Internet haute vitesse et les transports, ainsi que les difficultés d'accès à des programmes et à des services de base peuvent freiner la croissance économique. De plus, l'économie du Nord de l'Ontario subit les répercussions de facteurs externes complexes et à grande portée, comme les tensions commerciales mondiales, qui ont entraîné une forte hausse de l'inflation, des taux d'intérêt élevés, des défis sur le marché du travail et des perturbations dans la chaîne d'approvisionnement.

L'économie du Nord de l'Ontario est également vulnérable aux effets des changements climatiques. Les températures dans la région augmentent trois fois plus vite que la moyenne mondiale, ce qui entraîne des conditions météorologiques extrêmes et un risque accru d'inondations et de feux de forêt, menaçant les infrastructures et la sécurité alimentaire, et touchant des secteurs économiques comme la foresterie, l'exploitation minière, l'agriculture, le tourisme et l'économie autochtone.

Malgré ces défis, le Nord de l'Ontario regorge de possibilités, grâce notamment à un solide écosystème d'innovation et à l'abondance de ses ressources naturelles, comme des minéraux rares, des forêts immenses et des terres agricoles inexploitées. La demande croissante en ressources naturelles, notamment les métaux précieux et de base, les produits du bois et les biocarburants, ainsi que la transition vers une économie à faibles émissions de carbone et le besoin en minéraux essentiels provenant de sources responsables, confèrent au



Stratégie pour la prospérité et la croissance du Nord de l'Ontario

Nord de l'Ontario des avantages concurrentiels uniques. Pour tirer parti de ces possibilités, il faut accroître les investissements stratégiques qui maximisent le potentiel d'innovation.

Dans ce contexte, les petites et moyennes entreprises (PME) jouent un rôle crucial; elles sont le fondement de l'économie canadienne et les principaux moteurs de la croissance régionale. En juin 2024, la région comptait 73 300 entreprises, dont environ 25 600 employaient du personnel. Presque toutes ces entreprises (99,7 %) étaient des PME, seules 77 étant classées comme grands employeurs (500 employés ou plus).

Tableau 1. Faits saillants sur le Nord de l'Ontario

Produit intérieur brut (PIB) (2024)	34,6 milliards de dollars, soit environ 4 % du PIB total de l'Ontario ^{16,17}
Population (2021)	856 193 (6 % de la population de l'Ontario) ¹⁸
Peuples autochtones (2021)	140 320 (16 % de la population du Nord de l'Ontario, soit 35 % de la population autochtone de l'Ontario) ¹⁹
Nombre de collectivités	150 municipalités, dont 80 % comptent moins de 2 000 habitants 23 communautés de langue officielle en situation minoritaire ²⁰ 106 communautés des Premières Nations 28 collectivités non reliées* <i>* collectivités qui ne sont accessibles que par avion ou en combinant le transport aérien et d'autres modes de transport, comme les routes d'hiver, lorsque les conditions le permettent.</i>
Plus grandes villes (2023)	Grand Sudbury, RMR* (185 230) Thunder Bay, RMR* (130 752) Sault Ste. Marie, AR** (85 033) North Bay, AR** (79 732) Timmins, AR** (44 819) ²¹ <i>* région métropolitaine de recensement telle que définie par Statistique Canada ** agglomération de recensement telle que définie par Statistique Canada</i>

Aperçu

Vision

Stratégie pour la prospérité et la croissance du Nord de l'Ontario : un cadre stratégique pour le développement économique régional et la réalisation du plein potentiel du Nord de l'Ontario.

La SPCNO définit les priorités et les mesures à prendre dans trois domaines : renforcer le Nord de l'Ontario, développer les entreprises et les marchés, et favoriser l'innovation pour stimuler la productivité.

Renforcer le Nord de l'Ontario



Aider les collectivités à mieux saisir les possibilités économiques et à relever les défis

Développer les entreprises et les marchés



Donner aux entreprises les moyens de stimuler efficacement la croissance économique dans la région

Favoriser l'innovation pour stimuler la productivité



Renforcer les écosystèmes d'innovation régionaux pour soutenir les entreprises, créer de nouvelles avancées et améliorer la productivité

Cinq principes directeurs

La version actualisée de la SPCNO s'appuie sur des principes qui garantissent que les mesures prises sont efficaces, collaboratives et adaptées aux besoins. La priorité est accordée à une planification fondée sur des données probantes et à la promotion de la prospérité économique des peuples autochtones. Cela consiste notamment à tirer parti des partenariats fédéraux existants et des mécanismes de coopération avec les communautés autochtones afin de faire progresser les objectifs de la Stratégie. Les cinq principes directeurs suivants permettront de mener à bien la SPCNO:

- | | | |
|---|--|---|
| 1 | Mise en œuvre accélérée
Utiliser efficacement les ressources internes et rationaliser les processus pour obtenir des résultats optimaux. |  |
| 2 | Accent sur la mission
Les ministères fédéraux concernés et les principaux intervenants régionaux contribuent activement à la mise en œuvre et à la réussite de la SPCNO. |  |
| 3 | Programmes axés sur le lieu
Adopter une approche axée sur le lieu afin que les programmes soient adaptés aux réalités et aux possibilités propres au Nord de l'Ontario. |  |
| 4 | Plans axés sur les données
Utiliser des méthodes éprouvées et des données rigoureuses pour orienter la prise de décision et éclairer les initiatives. |  |
| 5 | Équité et inclusion pour les Autochtones
Veiller à ce que le développement économique dirigé par les Autochtones soit au cœur de toutes les initiatives. |  |



Résultats escomptés

La SPCNO encourage une plus grande collaboration régionale, grâce à une étroite collaboration avec la province, les municipalités et les peuples autochtones. Elle soutient des projets qui répondent aux besoins du Nord de l'Ontario, permettant ainsi aux intervenants régionaux de tirer parti des nombreuses possibilités économiques et de créer de nouveaux partenariats à l'échelle nationale et mondiale. Dans l'ensemble, la stratégie vise à créer des emplois bien rémunérés pour les générations à venir en faisant en sorte que:

les collectivités soient plus fortes, plus diversifiées et mieux outillées pour saisir les possibilités

le taux d'emploi et la participation au marché du travail augmentent

le commerce et les exportations s'intensifient et l'accès à de nouveaux marchés s'élargit

la croissance des entreprises s'accélère et l'accès aux capitaux s'améliore

l'innovation s'intensifie dans toute la région afin d'accélérer la croissance des entreprises

davantage d'entreprises développent et adoptent des technologies



Mesures prioritaires

Renforcer le Nord de l'Ontario

Aider les collectivités à mieux saisir les possibilités économiques et à relever les défis

Accroître la capacité de développement économique

Le gouvernement du Canada collaborera avec les intervenants régionaux de tout le Nord de l'Ontario afin de renforcer la capacité économique et de favoriser la réalisation de projets d'importance régionale et nationale, en veillant à ce que les collectivités, y compris les Premières Nations et les petites collectivités rurales et éloignées, disposent de la planification et de l'expertise nécessaires pour saisir les possibilités économiques et diversifier l'économie locale.

Afin de renforcer le Nord de l'Ontario, le gouvernement travaillera en étroite collaboration avec la province, les municipalités, les peuples autochtones et d'autres intervenants régionaux pour cerner les projets d'importance économique régionale et nationale et favoriser leur réalisation. Dans le cadre de cette stratégie pangouvernementale, les ministères travailleront de concert pour aider les collectivités de petite taille, rurales et éloignées, y compris les communautés autochtones et francophones, à tirer parti de ces possibilités économiques. Un soutien financier sera accordé pour élaborer des plans communautaires, embaucher des agents de développement économique, des gestionnaires de projet et des experts techniques. Les efforts comprendront également des activités de sensibilisation, d'orientation et de développement de partenariats afin de permettre aux collectivités de profiter des possibilités offertes dans leur région.

Dans le cadre du [Programme de développement du Nord de l'Ontario](#) de FedNor, le gouvernement du Canada financera des projets menés par des municipalités, des Premières Nations et d'autres organisations et institutions qui appuient le développement économique communautaire, la diversification, la création d'emplois et l'autonomie des collectivités dans le Nord de l'Ontario. En investissant dans le renforcement des capacités de développement économique des municipalités et des Premières Nations, les collectivités seront mieux placées pour attirer de nouveaux investissements commerciaux, créer des emplois et stimuler la croissance économique locale.

Le gouvernement fédéral prend également d'autres mesures, notamment la mise en œuvre, par Services aux Autochtones Canada, de programmes de développement économique communautaire visant à soutenir les entreprises autochtones, à développer les terres dans les réserves et à aider à l'élaboration de stratégies de gestion des terres. Par exemple, le [Programme des services relatifs aux terres et au développement économique](#) continuera d'aider les communautés des Premières Nations à améliorer les possibilités de développement économique à l'échelle locale, leur capacité en matière de terres et d'environnement, et à établir les conditions nécessaires à la croissance économique.

Stratégie pour la prospérité et la croissance du Nord de l'Ontario

Des efforts seront également déployés pour aider les communautés autochtones locales de la région à mieux profiter des possibilités offertes par les organisations nationales autochtones. Cela comprend l'accès au financement, à l'expertise et aux possibilités de réseautage offerts par la First Nations Major Project Coalition, l'Autorité financière des Premières Nations, le Conseil de gestion financière des Premières Nations, la Commission de la fiscalité des premières nations et la First Nation Economic Developers Officers Association.

Pourquoi c'est important

- Les collectivités doivent avoir accès aux outils et aux ressources nécessaires pour entreprendre des activités de développement économique et tirer parti des possibilités qui se présentent. Cela comprend un financement stable et prévisible à long terme ainsi que des ressources adéquates.
- Même si l'économie canadienne dans son ensemble peut tirer parti d'importantes possibilités régionales, il est d'autant plus nécessaire d'investir de manière stratégique afin de maximiser les retombées locales, en raison des ressources et des revenus limités des collectivités.
- Dans tout le Nord de l'Ontario, et en particulier dans les régions éloignées et rurales, les collectivités sont confrontées au vieillissement de la population et à une pénurie de main-d'œuvre, notamment d'experts techniques et de travailleurs qualifiés.
- Comme de nombreux secteurs, les municipalités et les gouvernements des Premières Nations de la région ont du mal à attirer et à garder la main-d'œuvre dont ils ont besoin pour assurer leur développement économique à long terme.

Faits en bref

Plus de 80 % des municipalités du Nord de l'Ontario comptent moins de 2 000 habitants, ce qui signifie que leur assiette fiscale est relativement petite.

En 2024, les personnes âgées représentaient 23 % de la population de la région, par rapport à 18 % en Ontario et à 19 % au Canada.

En 2021, on comptait 10 travailleurs pour 8,4 personnes à charge dans le Nord de l'Ontario, soit un ratio nettement supérieur à celui de l'Ontario (10 : 6,4) et du Canada (10 : 6,3).

Soutenir le développement des infrastructures essentielles

Les ministères fédéraux collaboreront avec les autres ordres de gouvernement et les principaux intervenants régionaux afin d'améliorer les infrastructures essentielles du Nord de l'Ontario qui répondent aux besoins de notre région. Cela comprend le soutien à la réalisation de projets transformateurs dans les domaines du logement, des transports, de la connectivité mobile et à large bande, ainsi que la construction d'installations économiques clés, notamment des installations polyvalentes et des centres d'affaires.



Logement

L'accès à un logement convenable et abordable est essentiel à toute collectivité prospère. Une offre de logements sûrs et adéquats renforce la classe moyenne et stimule la croissance économique locale.

Conscient des avantages économiques et de la demande croissante de logements, le gouvernement du Canada s'est engagé à favoriser le développement d'un secteur de l'habitation moderne dans le Nord de l'Ontario, notamment grâce à des solutions modulaires et novatrices qui peuvent rendre le logement plus abordable. Le gouvernement mettra l'accent sur le renforcement des capacités régionales en matière de construction et de livraison de logements, ainsi que sur la création de nouvelles carrières dans les métiers spécialisés, tout en veillant à ce que ces projets soient économiquement viables et durables.

Le gouvernement fédéral collaborera avec les gouvernements provinciaux et municipaux afin d'encourager une plus grande coopération entre les secteurs public et privé et de débloquer de nouveaux investissements. Conformément au plan [Résoudre la crise du logement : Plan du Canada sur le logement](#), ces politiques offriront des incitatifs et simplifieront les processus afin de rendre la collaboration avec les nouveaux investisseurs plus efficace et plus attrayante dans la région.

Connectivité à large bande et mobile

Un accès Internet haute vitesse et une connectivité mobile fiables et abordables sont essentiels pour tous les Canadiens, peu importe où ils vivent. Il s'agit de moteurs de croissance économique qui permettent d'accéder à des possibilités et à des services essentiels à la vie moderne. Ils sont également indispensables pour communiquer, favoriser la croissance des entreprises, trouver un emploi, faire des études, accéder aux services gouvernementaux et assurer la sécurité publique. À mesure que l'économie canadienne évolue, la connectivité haute vitesse jouera un rôle encore plus déterminant dans la promotion de l'innovation et le renforcement de la compétitivité de la main-d'œuvre. L'accès à Internet haute vitesse n'est plus un luxe, c'est une nécessité.

Aux termes du programme [La haute vitesse pour tous : la stratégie canadienne pour la connectivité](#), le gouvernement du Canada s'est engagé à accélérer les projets de connectivité à des services à large bande et de téléphonie cellulaire dans le Nord de l'Ontario. Le Canada demeure sur la bonne voie pour que 98 % des ménages canadiens aient accès à Internet haute vitesse d'ici 2026, et 100 % des ménages d'ici 2030.

Dans le cadre de la Stratégie de connectivité, le Fonds pour la large bande universelle prévoit un total de 3,2 milliards de dollars pour soutenir la connectivité dans les collectivités rurales et éloignées mal desservies, notamment grâce à des investissements importants dans le Nord de l'Ontario. Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC), l'organisme indépendant de réglementation des télécommunications au Canada, supervisera les projets de connectivité dans les collectivités mal desservies et le long des principales voies de transport de la région.

En outre, le gouvernement continuera d'étudier les moyens de tirer parti des outils réglementaires qui permettront aux nouvelles technologies d'améliorer la connectivité mobile. Par exemple, en février 2025, Innovation, Sciences et Développement économique Canada a publié une [décision](#) relative à un cadre réglementaire permettant aux appareils standards destinés aux consommateurs (c'est-à-dire les téléphones cellulaires) de se connecter directement aux satellites, ce qui améliorera la connectivité mobile lorsque les réseaux terrestres ne sont pas disponibles. Les services de messagerie texte devraient être disponibles prochainement, suivis des services vocaux et de données.

Conscient des besoins particuliers du Nord de l'Ontario, le gouvernement mettra l'accent sur la collaboration avec ses partenaires, notamment les entreprises, les collectivités locales et les intervenants régionaux, afin de

veiller à ce que d'autres améliorations en matière de connectivité à large bande et de mobilité soient apportées dans toute la région.

Transport régional

Les infrastructures de transport sont essentielles pour relier le Canada et renforcer nos liens avec le reste du monde. Elles aident les entreprises locales à accéder à des marchés plus vastes, à attirer les touristes et à soutenir des secteurs comme l'agriculture, la foresterie et l'exploitation minière. L'amélioration des infrastructures de transport permet de réduire la durée des déplacements, d'accroître la sécurité, d'atténuer les effets des phénomènes météorologiques violents et d'améliorer l'accès aux services, ce qui contribue au développement économique, à la création de nouveaux débouchés commerciaux et au bien-être des collectivités.

Le gouvernement du Canada appuiera les initiatives visant à améliorer les infrastructures de transport liées au développement économique dans le Nord de l'Ontario, y compris les projets d'intérêt national qui créent des liens entre nos collectivités et transforment notre pays. Cela comprend la collaboration avec les partenaires provinciaux, les dirigeants des Premières Nations et le secteur privé afin d'améliorer les infrastructures routières, notamment en construisant des routes praticables en tout temps pour desservir les collectivités éloignées et en élargissant les autoroutes. Les efforts concertés viseront également à relier les sites d'extraction d'énergie dans les régions éloignées aux réseaux ferroviaires et routiers. De plus, le gouvernement continuera d'appuyer l'amélioration des aéroports, des pistes et des terminaux afin de faciliter le transport des biens essentiels et des passagers dans les collectivités.

En ce qui concerne le transport maritime, le gouvernement fédéral appuiera le développement des ports et la mise en place de nouveaux services de traversiers afin d'accélérer l'acheminement des matières premières et des biens vers les marchés tout en stimulant le tourisme. Il assurera également la protection des infrastructures de transport maritime et le bon déroulement des opérations de transit grâce à des prévisions météorologiques maritimes.

Autres infrastructures économiques essentielles

De nombreuses collectivités de petite taille, rurales et éloignées du Nord de l'Ontario n'ont pas accès aux infrastructures économiques de base qui soutiennent les entreprises locales. Il est essentiel d'avoir des espaces commerciaux pour vendre des produits et des services, créer des emplois et attirer des entreprises complémentaires comme des cafés et des restaurants. Des zones commerciales dynamiques augmentent la valeur des propriétés et génèrent des recettes fiscales qui peuvent être réinvesties dans les infrastructures communautaires, favorisant ainsi le dynamisme et la viabilité économique des collectivités.

Conformément à la stratégie intitulée [Possibilités rurales, prospérité nationale : une stratégie de développement économique du Canada rural](#), les ministères fédéraux mettront en œuvre des stratégies visant à améliorer les infrastructures, les biens et les services dans les collectivités rurales du Nord de l'Ontario. À titre d'exemple, citons l'aide financière à la construction de parcs d'affaires et de centres polyvalents, d'installations de formation et de centres de loisirs.



Pourquoi c'est important

- Les infrastructures jouent un rôle fondamental dans la croissance économique et le développement.
- Les infrastructures des collectivités de toute la région se détériorent, car les municipalités et les Premières Nations ont du mal à assumer les coûts d'entretien ou d'expansion des infrastructures.
- De nombreuses collectivités de petite taille, rurales et éloignées disposent de services et d'infrastructures limités, notamment en matière de logements adéquats, pour attirer de nouveaux talents et des investissements commerciaux.
- En raison de la vaste superficie et de la dispersion de la population du Nord de l'Ontario, il est difficile pour les collectivités et les entreprises de la région de mettre en place des moyens de transport efficaces et abordables.
- Bien que les progrès réalisés dans la région en matière de disponibilité de la large bande soient considérables, il reste encore beaucoup à faire pour combler les lacunes qui subsistent, en particulier dans les régions rurales et éloignées.

Faits en bref

En 2021, 8 % des ménages de la région vivaient dans des logements nécessitant des réparations majeures, contre 6 % dans la province et au Canada.

Le Nord de l'Ontario compte 28 collectivités non reliées, accessibles uniquement par avion toute l'année.

56,9 % des ménages ruraux vivant en dehors des cinq plus grandes villes (North Bay, Timmins, Sudbury, Thunder Bay et Sault Ste. Marie) ont accès à une connexion Internet d'au moins 50/10 Mbps, comparativement à 75,9 % des ménages dans le Nord de l'Ontario, 95,9 % des ménages en Ontario et 95,8 % des ménages au Canada.

Renforcer la main-d'œuvre

Le gouvernement du Canada s'est engagé à renforcer la main-d'œuvre dans le Nord de l'Ontario en aidant les collectivités à attirer et à garder les meilleurs talents au monde, y compris des francophones et des jeunes, afin que les entreprises puissent embaucher et conserver une main-d'œuvre qualifiée pour les postes en demande, stimuler l'innovation et contribuer à bâtir une économie plus forte.

En collaboration avec ses partenaires provinciaux, les syndicats, les établissements d'enseignement postsecondaire, les organisations non gouvernementales et le secteur privé, le gouvernement fédéral examinera de nouveaux moyens pour améliorer la capacité de la région à attirer et à garder les talents. Il s'agit entre autres de faire correspondre les compétences des diplômés des établissements d'enseignement postsecondaire régionaux avec les besoins des entreprises, de contribuer à réduire l'émigration économique et de veiller à ce qu'il y ait des professionnels qualifiés pour répondre à la demande croissante. En complément des programmes provinciaux, les initiatives porteront sur le développement de la formation au niveau local de façon à garantir l'accès aux possibilités de perfectionnement des compétences, en particulier dans les petites collectivités et les collectivités rurales et éloignées.



Il faudra aussi mettre en place des mesures de soutien ciblé pour aider à pourvoir les postes dans les professions où la demande est forte et répondre aux besoins en matière de formation, de soutien financier et de partenariats afin de permettre aux professionnels d'acquérir les compétences nécessaires pour occuper des postes liés aux changements climatiques. Par exemple, dans le cadre de la mise en œuvre en cours de l'[approche du Canada en matière d'emplois durables](#), guidée par la *Loi canadienne sur les emplois durables*, le gouvernement du Canada prendra des mesures pour favoriser le développement d'une économie à faibles émissions de carbone ainsi que la création d'emplois durables de haute qualité, et pour veiller à ce que les travailleurs de tout le Canada puissent obtenir les compétences et la formation dont ils ont besoin pour réussir dans ces emplois, y compris grâce à des possibilités dans le Nord de l'Ontario. Par ailleurs, le gouvernement aidera les collectivités du Nord de l'Ontario à attirer de nouveaux arrivants compétents et hautement qualifiés et soutiendra leur intégration et leur maintien dans la région.

Pourquoi c'est important

Faits en bref

La population régionale reste inférieure à ce qu'elle était en 1991.

12 391 immigrants francophones sont nécessaires chaque année pendant une décennie pour lutter contre l'exode.

68,3 % des PME déclarent que la pénurie de main-d'œuvre qualifiée est un obstacle à la croissance.

70,2 % des PME déclarent que le recrutement et le maintien en poste d'employés qualifiés constituent un obstacle à la croissance.

Près de 45 % de tous les entrepreneurs du Nord de l'Ontario devraient prendre leur retraite d'ici 2031.

- Le Nord de l'Ontario continue de composer avec le vieillissement de la population et l'exode.
- La pénurie de main-d'œuvre qualifiée a des répercussions négatives sur les PME de la région.
- Les offres d'emploi devraient augmenter, 210 500 postes devant être pourvus dans la région au cours des deux prochaines décennies.
- Le recrutement et le maintien en poste des employés qualifiés sont essentiels à la croissance stable des entreprises.
- La demande en matière d'enseignement postsecondaire est en hausse, le plus grand nombre d'offres d'emploi se trouvant dans les domaines de la santé, des services sociaux, de l'éducation et des métiers.²²
- Le renforcement de la main-d'œuvre soutient les collectivités en contribuant à leur développement économique, social et culturel au profit de tous les résidents.



Développer les entreprises et les marchés

Donner aux entreprises les moyens de stimuler efficacement la croissance économique dans la région

Améliorer l'état de préparation à l'investissement et réduire les obstacles au commerce

En vue de soutenir l'unité de l'économie canadienne, les ministères fédéraux collaboreront avec les intervenants régionaux pour améliorer l'état de préparation à l'investissement et favoriser l'élargissement des marchés pour les PME dans le Nord de l'Ontario. Il s'agit notamment de permettre aux entrepreneurs d'explorer de nouveaux débouchés grâce à la mise en relation, à la planification stratégique et à la réduction des obstacles au commerce interprovincial.

Dans un marché mondial très compétitif, le gouvernement du Canada a un rôle important à jouer pour renforcer la collaboration avec des partenaires commerciaux et des alliés fiables dans le monde entier et pour promouvoir une concurrence équitable pour les entreprises canadiennes. Les négociations commerciales ont ouvert les marchés mondiaux et offrent d'importantes possibilités de développement des exportations pour les PME de la région. Le Canada est la seule économie du G7 à avoir un accès en libre-échange complet à l'ensemble du G7 et de l'Union européenne. Ses 15 accords de libre-échange couvrent 61 % du PIB mondial et donnent accès à un marché de 1,5 milliard de consommateurs à travers le monde.²³

Grâce à la mise en œuvre de la SPCNO, le gouvernement du Canada collaborera avec les réseaux d'investisseurs existants afin d'améliorer le soutien aux entrepreneurs qui cherchent à prendre de l'expansion ainsi qu'à élargir et à diversifier leurs exportations interprovinciales et mondiales. Il s'agira notamment de favoriser une plus grande collaboration entre les organisations responsables du commerce et des exportations dans le secteur privé, de faciliter les possibilités de réseautage, de réduire les obstacles au commerce et de faire mieux comprendre les exigences commerciales et les règlements internationaux. Ces mesures cadrent avec le travail en cours d'Exportation et développement Canada et du Service des délégués commerciaux du Canada, qui fournissent des services aux entreprises canadiennes prenant part au commerce international, y compris des services de financement, d'assurance et de cautionnement, ainsi qu'une connaissance des marchés étrangers.



Pourquoi c'est important

- Les entreprises du Nord de l'Ontario, qui sont réparties sur un territoire vaste et éloigné, sont souvent plus isolées des grands réseaux professionnels que celles du Sud, ce qui réduit leur accès des investissements privés.
- En raison de l'éloignement des marchés internationaux, les PME de la région se heurtent à des obstacles supplémentaires pour exporter leurs produits et services.
- En se diversifiant et en élargissant leur rayonnement à l'échelle nationale et mondiale, les entreprises du Nord de l'Ontario seront mieux placées pour attirer de nouvelles formes d'investissement et se développer au-delà des limites de leur marché local.

Faits en bref

93,8 % des PME du Nord de l'Ontario vendent à des clients au sein de leur municipalité ou de leur région, et seulement 11 % d'entre elles exportent à l'international.

50,5 % des PME indiquent les obstacles à la frontière et 50,1 %, les obstacles logistiques, comme raisons pour ne pas exporter leurs produits ou services.

Parmi les PME exportatrices, 91,9 % des biens et services sont destinés aux États-Unis.

Améliorer l'accès aux services de financement et d'orientation et aux services aux entreprises

Le gouvernement du Canada continuera à collaborer avec les secteurs financier et commercial pour améliorer l'accès aux services de financement et de planification, afin que les entrepreneurs de la région disposent des ressources nécessaires pour faire croître leur entreprise.

Le gouvernement du Canada continuera à collaborer avec des partenaires régionaux et nationaux, notamment les Sociétés d'aide au développement des collectivités, la Banque de développement du Canada et les institutions financières autochtones, afin d'offrir des points d'accès locaux aux services aux entreprises tels que la planification de la relève et de garantir un accès équitable aux prêts. Le travail consiste entre autres à réduire les obstacles aux programmes existants et à soutenir les initiatives qui aident les entrepreneurs du Nord de l'Ontario à obtenir du financement et à accumuler des capitaux, tout en offrant diverses options de financement aux entreprises de toutes tailles. On s'attachera à libérer le potentiel économique des groupes privés d'équité, notamment les femmes, les Autochtones, les personnes en situation de handicap, les membres appartenant aux communautés 2ELGBTQI+, les Noirs et les autres personnes racisées.

Par exemple, dans le cadre du [Programme pour l'entrepreneuriat des communautés noires](#), le Canada s'est associé à des entreprises et organisations dirigées par des membres de la communauté noire et à la Banque de développement du Canada pour fournir des prêts pouvant atteindre 250 000 dollars aux propriétaires d'entreprise et entrepreneurs noirs par l'intermédiaire de la Fédération Africaine Canadienne Économique.



Stratégie pour la prospérité et la croissance du Nord de l'Ontario

En outre, les ministères fédéraux collaboreront pour améliorer les possibilités d'orientation, en faisant fond sur le succès de l'[Outil de recherche d'aide aux entreprises](#) d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada et sur la présence sur le terrain de FedNor au sein des collectivités. Il faudra aussi améliorer l'accès à l'expertise en matière d'affaires et d'innovation grâce à des ressources comme le [Carrefour de la croissance propre](#), le [Service de croissance accélérée](#) et l'[Office de la propriété intellectuelle du Canada](#).

Pourquoi c'est important

- Le Nord de l'Ontario jouit d'un climat d'affaires florissant et offre des possibilités uniques de croissance dans des secteurs émergents comme les minéraux critiques, la bioéconomie et le tourisme.
- Presque toutes les entreprises du Nord de l'Ontario sont des PME.
- Les PME, ainsi que celles situées dans les collectivités nordiques, éloignées et rurales, peuvent être confrontées à des obstacles supplémentaires pour accéder au financement nécessaire au développement de leurs activités.
- L'éloignement des marchés et des grands centres entraîne des coûts d'exploitation plus élevés, ainsi que des difficultés d'accès aux services aux entreprises et aux réseaux professionnels.

Faits en bref

36,4 % des PME du Nord de l'Ontario déclarent que l'accès au financement est un obstacle à la croissance.

Au Canada, 24 % de toutes les Premières Nations éloignées au chapitre financier se trouvent dans cette région, et six d'entre elles n'ont aucune voie d'accès établie à une source de liquidités.

Les PME ont demandé un financement par emprunt de 189 770 \$ en moyenne, soit beaucoup moins que les moyennes provinciale et nationale (422 306 \$ et 437 864 \$, respectivement). Malgré tout, 49,8 % d'entre elles ont dû fournir des garanties, contre 48,9 % au niveau provincial et 47,2 % au niveau national.

Développer les secteurs prioritaires et émergents

Le gouvernement du Canada s'emploiera à assurer la croissance durable des secteurs prioritaires et émergents en investissant dans des projets d'intérêt national dans les domaines de l'exploitation minière et des minéraux critiques, de la fabrication, de l'énergie propre et de la bioéconomie, de la foresterie, de l'agriculture et du tourisme, afin d'améliorer la résilience régionale et la diversité économique dans le Nord de l'Ontario tout en protégeant les ressources pour les générations futures.

Le gouvernement fédéral investira stratégiquement dans les secteurs prioritaires et émergents pour aider les collectivités mono-industrielles à diversifier leur économie et à renforcer la résilience régionale. Mentionnons



Stratégie pour la prospérité et la croissance du Nord de l'Ontario

notamment aider les entreprises à adopter de nouvelles technologies et de nouveaux processus, à commercialiser leurs produits, à élargir leur marché et à gérer leurs activités.

Exploitation minière et minéraux critiques

Dans le Nord de l'Ontario, le secteur minier est la pierre angulaire de l'économie, la région comptant plus de 30 mines actives et plus de 900 sociétés des secteurs de l'approvisionnement et des services miniers.²⁴ La région du Cercle de feu, dans le Nord de l'Ontario, est particulièrement réputée pour être l'une des zones les plus prometteuses en matière d'exploitation minière, surtout pour les minéraux critiques nécessaires à la production de batteries pour véhicules électriques. Dans le Nord-Ouest de l'Ontario, 41 mines potentielles devraient lancer leurs activités d'ici 2033, ce qui nécessiterait environ 250 mégawatts d'énergie.²⁵ Ces développements devraient permettre de répondre à la demande croissante de la chaîne d'approvisionnement des nouvelles usines de fabrication de batteries pour véhicules électriques dans le Sud de l'Ontario.

Conformément aux objectifs du Canada dans le cadre de la [Stratégie canadienne sur les minéraux critiques](#), les efforts pangouvernementaux se poursuivront en vue de positionner le Canada comme chef de file mondial dans la production de minéraux critiques et de préserver les chaînes de valeur, de l'exploitation minière à la fabrication. Le gouvernement du Canada continuera d'investir dans l'innovation minière, les énergies renouvelables et l'amélioration des infrastructures afin de garantir que les débouchés se développent de manière responsable sur les plans social et écologique, tout en favorisant des partenariats renforcés avec les Premières Nations. Il est question entre autres d'initiatives visant à aider les entreprises à établir de nouveaux partenariats et à soutenir les activités dans le sous-secteur des minéraux critiques, comme les progrès dans le domaine des technologies propres.

Fabrication

Le secteur de la fabrication est un secteur crucial dans la région, doté d'un immense potentiel économique.²⁶ En 2023, le Nord de l'Ontario comptait 1 522 établissements du secteur de la fabrication, dont 80 % étaient concentrés dans la transformation à valeur ajoutée en lien avec l'exploitation minière, la foresterie, l'équipement et l'alimentation.

Compte tenu de la solide base scientifique du Canada, de sa population très instruite et de ses grappes industrielles bien établies, les secteurs de la fabrication fondés sur le savoir et la technologie représentent une occasion stratégique importante. Le gouvernement fédéral s'attachera à soutenir les initiatives qui améliorent les processus locaux à valeur ajoutée et attirent les professions de haute technologie dans le secteur de la fabrication de la région, notamment dans les secteurs de l'acier et de l'aluminium. Le gouvernement collaborera aussi avec les réseaux établis, comme [Manufacturiers et Exportateurs du Canada](#), pour s'assurer que les entreprises de fabrication de la région sont mieux intégrées et mises en relation avec d'autres débouchés, notamment dans les secteurs de l'exploitation minière, de l'énergie forestière et de l'agriculture.

Énergie propre et bioéconomie

Le Nord de l'Ontario est devenu un pôle majeur pour les solutions d'énergie durable, surtout dans les domaines de l'énergie solaire, éolienne et issue de la biomasse et de l'hydroélectricité, dont le potentiel est encore inexploité. Cependant, ces projets émergents d'énergie propre nécessitent aussi une infrastructure de transport robuste et résiliente pour relier les sites de production d'électricité au réseau provincial. Actuellement, le réseau de transport de la région est sous-développé et peine à transporter efficacement l'électricité des zones éloignées vers les centres de population.

Parallèlement, les communautés des Premières Nations participent de plus en plus à des projets d'énergie renouvelable dans le Nord de l'Ontario. En 2022, les entités des Premières Nations, métisses et inuites étaient



Stratégie pour la prospérité et la croissance du Nord de l'Ontario

partenaires ou bénéficiaires dans près de 20 % des infrastructures existantes de production d'électricité au Canada, la plupart du temps à partir d'énergies renouvelables.²⁷

Afin d'améliorer les capacités de la région en matière d'énergie propre, les ministères fédéraux travailleront en collaboration avec la province et les dirigeants des Premières Nations pour veiller à ce que les solutions d'énergie propre génèrent une croissance durable pour la région. Cela comprend le développement des capacités, le soutien aux opérations et le développement des infrastructures. Ces mesures cadrent avec le [Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques](#) et [Propulser le Canada dans l'avenir : Une stratégie pour l'électricité propre](#). Ensemble, les ministères fédéraux soutiendront l'objectif de réduction des émissions de 40 % par rapport aux niveaux de 2005 d'ici 2030 et de carboneutralité d'ici 2050.

Foresterie

Le Nord de l'Ontario comprend 50 millions d'hectares de la plus grande forêt intacte du monde.²⁸ La forêt boréale du Canada est au cœur de l'environnement naturel, de la culture et de l'économie du pays. Le gouvernement du Canada continuera à veiller à ce que la forêt boréale reste en bonne santé grâce à des pratiques de gestion et d'exploitation forestières durables.

Les progrès technologiques entraînent des changements importants dans le secteur de la foresterie, notamment en ce qui concerne le développement du marché, l'efficacité opérationnelle, l'innovation dans les processus commerciaux et le développement de nouveaux produits. Pour soutenir le travail de [transformation du secteur de la foresterie](#) mené par Ressources naturelles Canada, les ministères fédéraux favoriseront l'établissement de nouveaux partenariats avec les dirigeants autochtones du Nord de l'Ontario et encourageront les utilisations novatrices des sous-produits forestiers comme la biomasse.

Agriculture

Le secteur diversifié de l'agriculture, de l'agroalimentaire et des produits agro-industriels du Canada stimule la croissance économique, l'innovation, le commerce et l'investissement au pays et à l'étranger. Malgré les défis importants auxquels il est confronté, comme des conditions climatiques difficiles, des infrastructures limitées et des marchés locaux restreints, le secteur a contribué au PIB à hauteur de plus de 522 millions de dollars en 2022²⁹ et à la création de plus de 6 750 emplois dans la région en 2024. Sans tenir compte du potentiel d'exportation, le marché de l'alimentation du Nord de l'Ontario à lui seul est estimé à plus de 3 milliards de dollars par an, plus de 400 000 ménages dépensant environ 7 500 dollars par an pour leur alimentation.³⁰

Dans le cadre de la SPCNO renouvelée, les ministères fédéraux appuieront la croissance de l'économie agricole et agroalimentaire de la région, en faisant progresser les objectifs énoncés dans la [Politique alimentaire pour le Canada](#). Pour ce faire, ils travailleront en collaboration afin de soutenir un système alimentaire régional qui est résilient et novateur, durable sur le plan de l'environnement et avantageux pour l'économie locale. Ces initiatives consisteront notamment à investir dans un système de distribution alimentaire local, à favoriser la recherche-développement (R-D) et à promouvoir l'intensification du commerce interprovincial.

À l'heure actuelle, 28 collectivités du Nord de l'Ontario sont considérées comme admissibles au programme [Nutrition Nord Canada](#), soit le plus grand nombre par rapport à toute autre province.³¹ Les critères d'admissibilité reposent sur l'isolement géographique, facteur qui contribue à des taux plus élevés d'insécurité alimentaire. Sur les 28 collectivités en question, 26 sont des communautés des Premières Nations situées dans la région du Nord-Ouest. L'objectif des mesures prises au sein de différents ministères sera d'améliorer l'accès à l'alimentation dans les collectivités éloignées et septentrionales du Nord de l'Ontario, grâce à un soutien aux initiatives alimentaires nouvelles et existantes qui visent à stimuler et à diversifier les activités économiques dans ces collectivités.



Tourisme

Une entreprise sur cinq dans le Nord de l'Ontario est liée au secteur du tourisme³², et en 2022, les visiteurs ont dépensé 2,7 milliards de dollars dans la région.³³ Cela souligne le rôle essentiel que joue le secteur du tourisme dans la diversité économique de la région et le potentiel qu'il offre en matière de création de débouchés enrichissants pour les résidents et les visiteurs. Compte tenu du large éventail d'activités touristiques de plein air offertes dans la région, la nature et la conservation sont au cœur de l'expérience des visiteurs et de la viabilité à long terme de l'économie du tourisme. Elles contribuent à créer des destinations de premier choix dans l'ensemble du Nord de l'Ontario. Dans la lignée de la [Stratégie fédérale pour la croissance du tourisme](#), les ministères fédéraux collaboreront avec la province et d'autres intervenants pour stimuler le tourisme dans le Nord de l'Ontario. Il s'agit notamment d'améliorer l'accès aux capitaux, de faire progresser les nouvelles technologies, de protéger et d'améliorer les espaces naturels et de soutenir les initiatives touristiques menées par les Autochtones.

Pourquoi c'est important

- La région regorgeant de ressources naturelles, l'exploitation minière et forestière reste un pilier de l'économie régionale.
- Parallèlement, le secteur du tourisme a créé de nouveaux emplois et augmenté les revenus grâce aux attractions et à l'hébergement, tandis que le secteur de l'agriculture a amélioré les systèmes alimentaires locaux et soutenu les pratiques durables.
- Les récents progrès technologiques ont créé des débouchés dans le domaine des technologies propres et de l'économie manufacturière, tandis que les progrès dans le domaine des sciences de la santé et de l'innovation offrent la possibilité d'améliorer les résultats en matière de santé dans l'ensemble de la région.

Faits en bref

Sur les 288 subdivisions de recensement du Nord de l'Ontario, 38 collectivités (13 %) dépendaient d'un seul secteur en 2021.

Les 38 collectivités qui dépendaient d'un seul secteur étaient petites, rurales ou éloignées.

De ce nombre, 31 (84 %) étaient des réserves des Premières Nations.

Favoriser l'innovation pour stimuler la productivité

Renforcer les écosystèmes d'innovation régionaux pour soutenir les entreprises, créer de nouvelles avancées et améliorer la productivité

Encourager les nouvelles idées et la collaboration



Le gouvernement fédéral encouragera les nouvelles idées et la collaboration entre les intervenants régionaux, en se concentrant sur l'application pratique de méthodes novatrices pour améliorer la productivité et favoriser l'élaboration de solutions.

Une communauté d'innovation dynamique encourage la croissance de grappes industrielles qui développent des compétences, des connaissances et des technologies. Les innovateurs du Nord de l'Ontario ont fait preuve de leadership en obtenant des investissements pour la recherche, en transformant les nouvelles découvertes en produits et technologies sophistiqués et en comblant le fossé entre la recherche et la commercialisation. Il est question ici d'un large éventail de progrès, allant de solutions minières plus durables à des recherches de pointe dans le domaine des sciences de la santé.

Le soutien fédéral aux projets de R-D, d'innovation et de commercialisation dans des secteurs clés est nécessaire à une croissance durable. Par exemple, le développement de grappes d'innovation dirigées par des entreprises au Canada par le biais des cinq [grappes d'innovation mondiales](#) représente une occasion importante de promouvoir les intérêts régionaux. De plus, les innovations en matière de technologie numérique et de fabrication de pointe ont été déterminantes pour transformer le secteur de l'exploitation minière et des minéraux de la région, allant des nouvelles méthodes d'exploration à la promotion de pratiques de développement plus durables.³⁴

Dans le cadre du [Fonds stratégique pour l'innovation](#) et du [programme Croissance économique régionale par l'innovation](#), le gouvernement continuera d'investir dans des projets novateurs qui contribueront à la croissance de l'économie canadienne. En encourageant les partenariats entre les entreprises, d'autres gouvernements et les établissements d'enseignement concernant les possibilités de R-D et de commercialisation, le gouvernement du Canada réaffirme son engagement à optimiser le potentiel de la région en tant que chef de file en innovation.

Pourquoi c'est important

- La collaboration, les partenariats et le réseautage entre entreprises sont étroitement liés à l'augmentation de la productivité, de la rentabilité, de l'innovation et de l'accès à de nouveaux marchés et à de nouvelles compétences.
- Grâce à son expertise en matière de recherche et à son accès aux minéraux rares, le Nord de l'Ontario propose des solutions novatrices qui sont à même d'avoir des retombées mondiales.
- Le Nord de l'Ontario renferme un réseau croissant d'établissements de recherche, d'universités et de pôles d'innovation qui facilitent l'échange d'idées entre les universitaires, les experts de l'industrie et les collectivités locales.

Faits en bref

Moins de 2 % des entreprises canadiennes intègrent la R-D dans leur stratégie d'affaires pour relever les défis et saisir les débouchés économiques.

En 2022, les dépenses consacrées à la R-D industrielle interne dans l'ensemble de l'Ontario ont atteint 14 M\$, soit le montant le plus élevé de toutes les provinces.

Stimuler l'innovation dans les régions rurales et nordiques

Ensemble, les ministères fédéraux s'efforceront de stimuler l'innovation dans le Nord de l'Ontario, surtout dans les régions rurales et éloignées, en permettant l'élaboration et la mise en œuvre de solutions sur mesure qui tiennent compte des contextes locaux.

À l'instar des PME en région rurale dans tout le Canada, les PME du Nord de l'Ontario sont moins susceptibles de prendre part à des activités comme la vente en dehors de leur province, l'exportation, l'innovation, la détention de droits de propriété intellectuelle (PI) et l'adoption de technologies de pointe. Ces activités sont souvent associées à la croissance. En outre, les PME du Nord de l'Ontario sont également moins susceptibles de détenir divers types de PI, y compris des marques déposées, des brevets et des dessins industriels enregistrés.

Conformément au rapport de l'Organisation de coopération et de développement économiques, [Enhancing Rural Innovation in Canada](#) (en anglais seulement), le gouvernement du Canada est déterminé à tenir compte de l'importance de l'innovation en région rurale au-delà de la science et de la technologie. L'étude de paramètres propres à un lieu pour reconnaître les efforts d'innovation, surtout l'innovation dans les processus, peut faire ressortir les atouts régionaux. Le Canada continuera à relever les défis de la gouvernance en matière de prestation de services d'innovation dans les régions rurales tout en consolidant et en intégrant une perspective rurale dans la conception des politiques et des programmes d'innovation.

Pourquoi c'est important

- Ce qui constitue l'innovation dans le Nord de l'Ontario peut être différent de ce qui se fait dans le sud de la province et dans d'autres régions plus peuplées du Canada.
- L'innovation en région rurale dans le Nord de l'Ontario comprend de nouvelles solutions et des avancées adaptées aux besoins précis de la région et aux contextes locaux.
- Les innovations dans la région ont tendance à être de plus petite envergure et à porter sur les solutions sur mesure, l'innovation des processus et les technologies accessibles.
- Les points de vue habituels sur l'innovation tendent à favoriser les grandes entreprises de haute technologie, ce qui désavantage la majorité des entreprises de la région.

Faits en bref

Une proportion plus faible de PME dans le Nord de l'Ontario fait état d'activités d'innovation (25,8 %) par rapport à l'ensemble de l'Ontario (26,9 %) et au Canada (27,1 %).

L'écart entre les PME novatrices du Nord de l'Ontario et celles de l'Ontario est le plus grand pour l'innovation en matière de produits (-2,8 %).

Cependant, en ce qui concerne l'innovation dans les processus, le taux des PME du Nord de l'Ontario a dépassé celui de l'Ontario (+0,3 %).

Promouvoir l'adoption des technologies

Le gouvernement du Canada continuera à promouvoir l'adoption des technologies pour combler le fossé numérique entre les régions rurales et urbaines, et à encourager les propriétaires d'entreprise à utiliser la technologie pour réaliser des gains d'efficacité, mettre en place des processus à valeur ajoutée et atténuer les effets des changements climatiques.

Pour aider les entreprises et les collectivités à adopter davantage de technologies, le gouvernement du Canada est déterminé à augmenter les ressources disponibles pour le développement des technologies ainsi que la formation et la mise en œuvre connexes. Citons entre autres des mesures de soutien qui favorisent l'adoption de technologies de pointe, comme la numérisation, l'automatisation et l'intelligence artificielle (IA), afin de réduire les coûts de production, d'améliorer la productivité et la compétitivité sur la scène internationale, et de générer une demande de nouvelles compétences et de nouvelles possibilités d'emploi.

Ces mesures cadrent avec la [Stratégie pancanadienne en matière d'intelligence artificielle \(SPIA\)](#), l'[Initiative régionale en matière d'intelligence artificielle](#), et le [Programme canadien d'adoption du numérique](#).

Le gouvernement du Canada est déterminé à aider les entreprises à tirer parti des pratiques industrielles durables et axées sur les technologies de pointe afin de faciliter l'adaptation aux changements climatiques. À cette fin, il encourage l'adoption de technologies, la R-D, ainsi que les pratiques commerciales qui protègent et renforcent la résilience des économies face aux changements climatiques. Ces efforts viennent appuyer les engagements pris dans la [Stratégie nationale d'adaptation](#) et le [Plan d'action pour l'adaptation du gouvernement du Canada](#).

Pourquoi c'est important

- Dans un monde en pleine numérisation, les personnes qui ne sont pas connectées sont laissées pour compte.
- Les entreprises et les collectivités du Nord de l'Ontario sont confrontées à des défis uniques en matière d'adoption des technologies, tels que l'infrastructure limitée en technologies de l'information, la pénurie de professionnels qualifiés dans ce domaine, les coûts élevés et l'isolement géographique, ce qui complique la mise en œuvre et l'entretien des nouvelles technologies.
- Malgré ces défis, les PME de la région s'efforcent d'adopter des technologies accessibles pour promouvoir et développer leurs activités, comme les plateformes de médias sociaux.

Faits en bref

En 2023, seulement 40,2 % des PME dans le Nord de l'Ontario ont adopté au moins un type de technologie de pointe au cours des trois dernières années, par rapport à 52,1 % des PME de l'ensemble de l'Ontario et 50,9 % au niveau national.

La même année, 68,4 % des PME de la région étaient présentes en ligne, contre 59,1 % en Ontario et 59,2 % au Canada.



Mise en œuvre de 2025 à 2030

Surveillance

Les ministères fédéraux concernés travailleront ensemble pour mettre en œuvre et suivre les progrès réalisés dans les domaines prioritaires et les domaines d'action concertée par l'intermédiaire du comité interministériel sur la Stratégie pour la prospérité et la croissance du Nord de l'Ontario. Ce dernier se réunira deux fois par an et rendra compte publiquement des progrès accomplis tous les deux ans.

Un élément clé de la surveillance consiste à mesurer les progrès accomplis par rapport aux résultats escomptés au moyen d'indicateurs précis et bien définis. En fixant des objectifs clairs, la SPCNO établit une orientation et un but. En plus de servir de points de référence pour évaluer si les activités sont sur la bonne voie, ces cibles permettront d'accroître la reddition de comptes et la transparence envers le public et les intervenants. Grâce à cet exercice d'établissement de cibles, le gouvernement du Canada pourra suivre systématiquement les progrès réalisés et y donner une impulsion, ce qui, en fin de compte, améliorera les résultats de la SPCNO. Un cadre de résultats de la SPCNO devrait être publié à l'automne 2025.

¹ Statistique Canada. [Tableau 17-10-0152-01, Estimations de la population, 1^{er} juillet, selon la division de recensement, limites de 2021](#).

² Statistique Canada. [Profil du recensement, 2021 : Subdivisions de recensement, Ontario](#).

³ Statistique Canada. [Tableau 17-10-0152-01, Estimations de la population, 1^{er} juillet, selon la division de recensement, limites de 2021](#).

⁴ Statistique Canada. [Profil du recensement, 2021 : Subdivisions de recensement, Ontario](#).

⁵ Services aux Autochtones Canada. [Localisation des Premières Nations](#).

⁶ Selon le [Règlement sur les langues officielles – communications avec le public et prestation des services \(DORS/92-48\)](#) lié à la [Loi sur les langues officielles](#), les communautés de langue officielle en situation minoritaire sont définies comme des communautés situées à l'extérieur d'une région métropolitaine de recensement (RMR) comptant une population de langue officielle en situation minoritaire (le français, dans le cas du Nord de l'Ontario) d'au moins 500 personnes et représentant au moins 5 % de l'ensemble de la population, ou les communautés comptant une population de langue officielle en situation minoritaire d'au moins 5 000 personnes.

⁷ [Règlement sur les langues officielles – communications avec le public et prestation des services \(DORS/92-48\)](#)

⁸ [Loi sur les langues officielles](#) (L.R.C. (1985), ch. 31 (4^e suppl.))

⁹ Statistique Canada. [Profil du recensement, 2021 : Subdivisions de recensement, Ontario](#).

¹⁰ Les communautés de langue officielle en situation minoritaire sont définies par [Innovation, Sciences et Développement économique Canada](#) comme des groupes de gens dont le français est la première langue officielle parlée à l'extérieur du Québec et l'anglais comme première langue officielle parlée au Québec.

¹¹ Innovation, Sciences et Développement économique Canada. [Langues officielles et communautés](#).

¹² Statistique Canada. [Profil du recensement, 2021 : Subdivisions de recensement, Ontario](#).

¹³ Thompson, Amanda. [Apprendre les uns des autres : Les marchés du travail dans le Nord de l'Ontario](#). Le Conference Board du Canada.

¹⁴ Le Conference Board du Canada. [Ontario's 20-Year Outlook—March 2025](#) (en anglais seulement).

¹⁵ Statistique Canada. [Tableau 17-10-0152-01, Estimations de la population, 1^{er} juillet, selon la division de recensement, limites de 2021](#).

¹⁶ Thompson, Amanda. [Apprendre les uns des autres : Les marchés du travail dans le Nord de l'Ontario](#). Le Conference Board du Canada.

¹⁷ Le Conference Board du Canada. [Ontario's 20-Year Outlook—March 2025](#) (en anglais seulement).

¹⁸ Statistique Canada. [Profil du recensement, 2021 : Subdivisions de recensement, Ontario](#).

¹⁹ Statistique Canada. [Tableau 98-10-0293-01, Population ayant une identité autochtone selon le genre et l'âge : Canada, provinces et territoires, divisions de recensement et subdivisions de recensement](#).

²⁰ Statistique Canada. [Tableau 98-10-0170-01, Langue maternelle selon la première langue officielle parlée et la connaissance des langues officielles : Canada, provinces et territoires, divisions de recensement et subdivisions de recensement](#).

²¹ Statistique Canada. [Tableau 17-10-0148-01, Estimations de la population, 1^{er} juillet, selon la région métropolitaine de recensement et l'agglomération de recensement, limites de 2021](#).

²² Statistique Canada. [Tableau 20, Enquête sur le financement et la croissance des petites et moyennes entreprises, 2023](#).

²³ Gouvernement du Canada. [Le point sur le commerce du Canada 2022 : Les avantages des accords de libre-échange](#).

²⁴ Exportations Nord de l'Ontario. [Results 2020-2024](#).

²⁵ Northwest Energy Task Force. [Energy Demand and Opportunity](#).



²⁶ Lightcast. Tableaux des industries. SCIAN 31-33. Consulté, 2023.

²⁷ Gouvernement du Canada. [REC – Aperçu du marché : Propriété autochtone croissante des projets d'énergie renouvelable au Canada](#).

²⁸ Ministère de l'Environnement de l'Ontario. Forêts de l'Ontario.

²⁹ Salle de presse de l'Ontario. [L'Ontario renforce le secteur agroalimentaire dans le Nord](#).

³⁰ Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario. Profil du secteur agroalimentaire (2024).

³¹ Gouvernement du Canada. Programme Nutrition Nord Canada. [Carte des communautés admissibles au programme Nutrition Nord Canada](#).

³² Destination Northern Ontario. GA_24-25 Business Plan_Final_24 04 12.pdf.

³³ Ministère du Tourisme, de la Culture et des Jeux de l'Ontario. Profils touristiques régionaux.

³⁴ Peter Warrian. Ingium. [The Economic Benefits of Research and Development in the Canadian Mining and Metallurgy Sector](#).

